

Article paru le 13 mai 2019

Val-d'Oise. Une collecte de déchets chimiques à Osny



Les 18 et 19 mai, rapportez vos pesticides, engrais non organiques, désherbants et insecticides dans le magasin Poullain au centre commercial de l'Oseraie à Osny. (©L'Éclaireur de Chateaubriant)

Comment se débarrasser de ceux que vous conservez dans vos placards ? Les 18 et 19 mai 2019, **EcoDDS**, société à but non lucratif en charge des déchets chimiques des particuliers, organise en partenariat avec l'enseigne de jardinerie Poullain, basée à Osny (Val-d'Oise) une grande opération de collecte et de sensibilisation au tri des produits phytosanitaires et biocides.

Rapportez vos pesticides, engrais non organiques, désherbants et insecticides dans le magasin Poullain au centre commercial de l'Oseraie à Osny.

Ne pas jeter dans les poubelles classiques

Qu'ils soient vides, souillés ou avec un reste de contenu, les déchets chimiques usagés caractéristiques du jardinage peuvent présenter un risque pour la santé et l'environnement, ils nécessitent donc une prise en charge spécifique et sécurisée.

Ils ne doivent pas être jetés dans les poubelles « classiques » ni dans les canalisations mais rapportés en points de collecte ponctuelle ou en déchetterie, si possible dans leur emballage d'origine.

La liste des produits concernés et des magasins concernés est disponible sur www.ecodds.com.

A propos d'EcoDDS

EcoDDSest une société à but non lucratif dont la mission est d'encourager au tri, de collecter et de traiter certains déchets chimiques des particuliers.

Elle assure notamment le traitement de déchets de bricolage comme les peintures, colles, mastics, enduits ou encore de produits pour le jardinage comme les engrais, phytosanitaires et biocides usagés dans des conditions respectueuses de la santé et de l'environnement.

EcoDDS couvre un réseau national de plus de 54 millions d'habitants et assure la collecte sur plus de 3 100 points de collecte.

Outre ses activités opérationnelles de collecte et traitement de ces déchets chimiques des particuliers, la société s'attache à informer, sensibiliser et inciter les utilisateurs à trier et rapporter

ces déchets qui ne doivent pas être mis à la poubelle.

EcoDDS travaille en collaboration avec ses entreprises adhérentes, conformément au principe de Responsabilité Elargie du Producteur, afin qu'elles réalisent concrètement leur engagement de collecter les produits usagés qu'elles ont mis sur le marché.